

Communiqué de presse

La Fondation Centime Climatique verse 50 millions de francs au profit de cinq projets suisses menés dans le domaine des technologies d'émission négative

Jusqu'en 2030, la Fondation Centime Climatique soutiendra, à hauteur de 50 millions de francs, cinq projets suisses. Dans le cadre de ces derniers, le CO₂ sera directement capté par des installations et stocké durablement dans des matériaux de construction ou dans le sous-sol à l'étranger. La fondation apporte ainsi une précieuse contribution au développement des technologies dites d'émission négative. Celles-ci sont déterminantes pour la réalisation de l'objectif climatique de zéro net adopté par le peuple en juin 2023.

En avril 2022, la Fondation Centime Climatique et la Confédération suisse avaient renouvelé leur accord conclu en 2005. Les actifs restants sont surtout prévus pour financer des projets de protection du climat privés en Suisse et à l'étranger. Ces projets visent à retirer le CO₂ de l'atmosphère (technologies d'émission négative, NET) ou à le capter directement dans les installations pour le stocker durablement dans le sous-sol ou dans des produits (Carbon Capture and Storage, CCS et Carbon Capture and Utilization, CCU).

Durant l'été 2022, la Fondation a lancé un appel à projets en vue d'identifier des projets éligibles au financement. 21 esquisses de projet ont été soumises, dont 14 ont été développées au cours d'une deuxième phase. En février 2023, cinq projets ont reçu une promesse définitive de subvention (plus de détails dans la fiche d'information ci-jointe). Tous prévoient le captage de CO₂ en Suisse, principalement dans des installations de méthanisation. Trois projets comptent stocker le CO₂ dans des matériaux de construction en Suisse ; les deux autres projettent de transporter le CO₂ à l'étranger pour le stocker durablement dans le sous-sol. Les contrats de subvention d'un montant total de 50 millions de francs ont été signés en août 2023.

Le 30 juin 2032 au plus tard, la Fondation Centime Climatique transférera à la Confédération toutes les prestations de puits de carbone réalisées, dans la mesure où des attestations nationales auront été délivrées pour celles-ci, conformément à la loi sur le CO₂. Par son engagement, la fondation contribue à renforcer le rôle de pionnier de la Suisse dans les domaines des NET, CCS et CCU. Ces nouvelles technologies sont considérées comme impératives pour compenser les émissions difficiles à éviter et pour que la Suisse atteigne d'ici 2050 l'objectif zéro net pour les gaz à effet de serre.

De 2005 à 2012, à titre de mesure facultative dans le cadre de la loi sur le CO₂ en vigueur durant cette période, la Fondation Centime Climatique a prélevé un supplément de 1,5 centime par litre de carburant. De 2008 à 2012, ces fonds lui ont permis de financer la réduction de 2 millions de tonnes de CO₂ en Suisse et de 16 millions de tonnes de CO₂ à l'étranger. De 2013 à 2020, elle a de nouveau financé la réduction de plus de 20 millions de tonnes de CO₂ à l'étranger, ce qui a permis à la Suisse d'honorer son engagement de limitation des émissions en vertu du protocole de Kyoto.

Zurich, le 24 août 2023

Contact

Dr Marco Berg

Directeur

Fondation Centime Climatique

044 387 99 02

marco.berg@climacent.ch

Annexe : Fiche d'information sur les cinq projets financés

Fiche d'information sur les cinq projets financés

ReCO2ver, Sika Services AG

Sika AG est une entreprise internationale spécialisée dans les granulats de construction. ReCO2ver est un procédé qui consiste à séparer mécaniquement le béton de démolition et à le décomposer, à l'aide d'additifs, en ses principaux composants : gravier, sable et matières minérales en poudre. Ces dernières sont gazées dans un réservoir avec du CO₂ préalablement capté sur des sources ponctuelles, transformées par minéralisation en poudre de carbonate puis réintégrées dans la fabrication du ciment, du béton ou du mortier. Outre le stockage du CO₂ capté dans la poudre de carbonate, cette technologie permet de réduire la consommation de ressources grâce à la réutilisation des composants initiaux du béton de démolition. Plusieurs installations doivent être mises en service en 2026 ; elles permettront de stocker 16 500 tonnes de CO₂ d'ici 2030.

Séquestration de CO₂ biogène dans des granulats de béton, zirkulit AG

zirkulit AG est une filiale de l'entreprise Eberhard, bien établie dans le secteur de la construction. Zirkulit est une marque de béton recyclé fabriqué selon une recette spéciale qui permet de réduire la quantité de ciment utilisée et ainsi de réduire l'empreinte carbone par rapport à celle du béton ordinaire. Les granulats de béton sont en outre gazés avec le CO₂ biogène capté dans les installations de méthanisation, ce qui permet de stocker du CO₂ au cours du processus de minéralisation. Le béton est ensuite vendu sous forme de béton recyclé. zirkulit AG souhaite exploiter plusieurs installations de ce type d'ici 2025 et ainsi stocker près 3000 tonnes de CO₂ par an. La quantité contractuelle s'élève à 16 500 tonnes de CO₂.

BEST, Neustark AG

Créée en 2019 en tant que spin-off de l'EPFZ, l'entreprise Neustark AG a développé et commercialisé un procédé de stockage du CO₂ dans le béton recyclé. Elle construit d'une part des installations de liquéfaction pour le CO₂ capté dans des installations de méthanisation, et d'autre part des installations de stockage dans les usines de béton recyclé : les granulats de béton sont alors gazés avec du CO₂ dans des récipients de réacteur spéciaux et le CO₂ est stocké durablement par minéralisation. Le programme est axé sur l'injection de gaz dans les granulats de béton qui ne servent pas pour la fabrication de béton recyclé, mais sont utilisés sous forme de graviers en vrac, par exemple pour la construction de routes. La quantité contractuelle s'élève à 16 500 tonnes de CO₂.

Captage et séquestration de CO₂ dans l'installation de méthanisation de Nesselbach, CO₂ Energie AG

L'entreprise CO₂ Energie AG exploite l'installation de méthanisation de Nesselbach. À partir de déchets alimentaires, cette dernière produit du méthane destiné au réseau d'approvisionnement en gaz naturel et capte à cette fin le CO₂ du biogaz. Une installation de liquéfaction qui valorise le CO₂ en qualité alimentaire est en service depuis novembre 2022. En raison d'une extension de l'installation de méthanisation, une station de traitement supplémentaire est intégrée pour l'injection de gaz naturel. Dans le cadre du projet, le CO₂ capté doit être fluidifié dans une autre installation puis stocké durablement dans le sous-sol. La Suisse ne disposant pas de sites de stockage de ce type pour l'heure, le CO₂ est exporté par voie routière, ferroviaire et maritime vers des sites de stockage situés à l'étranger. De tels sites sont en cours de construction en Norvège, en Islande, aux Pays-Bas, au Danemark et en Grande-Bretagne. La quantité contractuelle s'élève à 21 800 tonnes de CO₂.

TOGETHER, Neustark AG

Dans le cadre de son deuxième projet, l'entreprise Neustark AG prévoit la construction d'installations de liquéfaction dans différentes installations de méthanisation en Suisse, qui captent déjà du CO₂ pour le traitement du biogaz, et d'acheminer le CO₂ liquéfié par voie routière, ferroviaire et maritime vers des sites de stockage à l'étranger. L'Islande, mais aussi la Norvège, les Pays-Bas, le Danemark et la Grande-Bretagne sont envisagés comme pays destinataires. La quantité contractuelle s'élève à 13 000 tonnes de CO₂.

Contact

Darja Aepli

Responsable de projet

Fondation Centime Climatique

044 387 99 00

darja.aepli@klik.ch